

### 2023/2024

Le Principal aux parents d'élèves

### **ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que les élections des représentants des parents d'élèves au nouveau Conseil d'Administration du collège se dérouleront, conformément au Décret n° 2023-805 du 21 août 2023,

### DU SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 00H00 AU SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 23H59 PAR VOIE ELECTRONIQUE UNIQUEMENT

### 7 sièges sont à pourvoir -

- En raison des effectifs du collège (au-delà de 600), le nombre de membres au CA est de 30.
- Conformément aux dispositions règlementaires, les représentants des parents d'élèves sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
- <u>Chaque parent est électeur</u> : le père et la mère sont électeurs, sauf s'ils sont déchus de leur autorité parentale. A défaut, la personne ou le service à laquelle les enfants sont confiés, a droit de vote.



Chaque parent ne dispose que d'une seule voix, quel que soit le nombre de ses enfants inscrits au collège.

ATTENTION: Cette année, seul le vote anonyme par voie électronique est admis (voir modalités ci-après)

Tout électeur est éligible et rééligible, sauf s'il a été condamné pour crime ou délit ou encore s'il a été privé par jugement de tout ou partie de ses droits civils, civiques et de famille mentionnée aux articles L5, L6 et L7 du code électoral.

# REPRESENTATIONS DES PARENTS D'ELEVES AU COLLEGE -

- AIPEC (Association Intercommunale des parents d'élèves du collège de la Mauldre)
- FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves du collège de la Mauldre)

# **CALENDRIER DES OPERATIONS:**

Mardi 3 octobre : date limite de dépôt des candidatures



ATTENTION : En raison de la mise en place du vote électronique anonyme les professions de foi et les listes de candidats seront disponibles sur « NEO » ou Pronote par voie dématérialisée (aucun matériel de vote ne sera distribué).

Il est du devoir de tous les parents de participer à ces élections compte tenu du rôle important de vos représentants :

- Ils siègent au conseil d'administration où s'élaborent le budget, les structures pédagogiques.
- Ils participent aux conseils de classe et d'orientation,
- Régulièrement, ils assistent à une réunion de concertation avec l'administration du collège pour évoquer les problèmes ponctuels rencontrés dans l'établissement.

Le Président du bureau de vote : M. MASSE, Principal

Nous espérons que ces nouvelles modalités de vote vous permettront d'être encore plus nombreux à prendre part à la vie de l'établissement

VOTEZ NOMBREUX

# ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DE LA MAULDRE

### I – INSTRUCTIONS POUR LE VOTE –

Deux listes de parents candidats au conseil d'administration ont été déposées :

1/ AIPEC (Association Intercommunale des parents d'élèves du collège de la Mauldre)

2/ FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves du collège de la Mauldre)

ATTENTION: Cette année l'envoi des professions de foi et des listes de candidats est entièrement dématérialisé.

Aucun matériel de vote ne sera distribué. Ces documents seront mis à disposition sur NEO

<u>Rappel</u>: Chaque parent dispose d'un seul suffrage.

### II – MODE DE SCRUTIN –

Scrutin de liste, sans panachage. (Les listes sont accessibles sur Pronote).

### III - MODALITES DE VOTE -



Par voie électronique anonyme UNIQUEMENT: du samedi 14 octobre (le scrutin sera ouvert le samedi 14 octobre 2023 de 00h00 à 23h59).

# MARCHE A SUIVRE:

Chaque parent se connecte à son compte « NEO » à l'aide de ses identifiants de connexion, puis va sur Pronote **NE PAS UTILISER LES IDENTIFIANTS DE VOS ENFANTS**.

Sur la page d'accueil de Pronote, aller en haut à droite sur « VOTE ».

Choisir la liste de votre choix (1 seul choix possible).

⇒ Voir le document ci-après « mode opératoire vote » pour la procédure de vote qui est très simple.

### MODE OPERATOIRE POUR VOTER VIA PRONOTE

Sur l'ENT, aller dans mes applications en cliquant sur l'icone avec les 9 petites carrés



Ouvrir ensuite l'application Pronote. Sur la page d'accueil de Pronote, cliquer sur « Voter » en haut à droite. Pour avoir le nom des parents qui se présentent sur les listes, passer la souris sur le « i » dans le rond noir

